

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

INFORMATIONS DIVERSES

Définitions :

CONTRAT :

Convention par laquelle le loueur et le locataire s'obligent à signer et à respecter les conditions générales de location, l'état des lieux du véhicule, l'établissement de facture et de dépôt de garantie.

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION :

Conditions qui déterminent le cadre dans lequel les véhicules ou services seront loués.

CAUTION :

Somme destinée à garantir le paiement de toutes sommes dues et dont le montant est fixé au moment de la rédaction du contrat de location. Elle pourra faire l'objet de la part du loueur d'un prélèvement irrévocable en cas de sinistre(s).

SINISTRES :

Tout dommage matériel ou corporel causé par un accident ou vandalisme, faisant jouer les garanties du contrat signé avec l'assureur.

ACCIDENT :

Evènement non souhaité, aléatoire, fortuit.

FRANCHISE :

Somme due à l'assureur en cas de sinistre avec ou sans tiers, de dommage imputable au LOCATAIRE ou en cas de vol.

Son montant indiqué dans le contrat de location, peut varier en fonction du type de véhicule loué.

En cas de multiples sinistres lors de la location le loueur se réserve le droit d'utiliser la caution comme moyen paiement pour les réparations.

VÉHICULE :

Voiture particulière comprenant ses accessoires ou équipements spécifiques mentionnés dans le contrat de location de 5 à 9 places.

VOL :

Peut désigner le vol à proprement parlé, le vol d'accessoires et la tentative de vol.

PIÈCE D'IDENTITÉ ET PERMIS DE CONDUIRE :

Documents officiels d'identification fournis par une administration telle qu'une préfecture ou une mairie.

TITRE DE CIRCULATION :

Ensemble de documents nécessaires à la conduite : certificat d'immatriculation, d'assurance et documents spécifiques au véhicule particuliers (VE, etc).

LOCATAIRE :

Personne, société ou association au nom de laquelle est établi le contrat de location. (Dit "vous") Il est le payeur de cette location et les responsabilités dues à cette location lui en incombent.

LOUEUR :

Société figurant sur le contrat de location et représentée par le signataire (Dit « nous »).

RESPONSABILITÉS :

Le loueur est dans l'obligation de vous fournir un véhicule en bon état général et de fonctionnement. Le loueur s'engage à effectuer un changement de véhicule ou à vous proposer une solution alternative en cas de panne mécanique dans les meilleurs délais à conditions que vous ne soyez pas responsable de cette panne (exemple : erreur de carburant).

Votre responsabilité sera engagée en cas d'actions ou d'utilisations contraires aux clauses du contrat de location, au code de la route ou à tout autre acte condamnable.
Ainsi notre responsabilité ne pourra être engagée.

CONFIDENTIALITÉ

Lors de vos demandes d'informations de devis, de contrat ou toutes autres actions auprès de nos agences de location vous consentez à nous transmettre vos informations personnelles.
Si vous désirez refuser que nous traitions vos données personnelles merci de nous en informer par mail officiel ou par courrier.

CONDITIONS DE LOCATION

DOSSIER DE LOCATION

1) Qui peut conduire ?

- Avoir 18 ans minimum sauf pour les voitures haut de gamme ou la tranche d'âge est fixée à 21 ans
- Être détenteur du permis de conduire français à jour : carte délivrée par la préfecture. Dans le cas d'un permis étranger, un justificatif officiel le traduisant en français sera demandé ainsi que la copie de la pièce d'identité
- Toutes personnes correspondant aux exigences dont les éléments ont été envoyés avant le départ du véhicule et qui ont été associés à un contrat

2) Documents et informations nécessaires

Pour une **personne physique** : un justificatif de domicile de moins de trois mois (factures d'énergie, de téléphonie, ...), une pièce d'identité et un permis de conduire en cours de validité, un moyen de paiement valide, une caution, un numéro de téléphone et un courriel valide.
Vous serez le responsable de cette location même en cas de conducteurs multiples.

Pour une **entreprise, une association ou équivalent** : un extrait Kbis de moins de trois mois, un bon de commande et une pièce d'identité du directeur, un moyen de paiement et de caution, un courriel et un numéro de téléphone valides ainsi que toutes les informations des conducteurs pouvant utiliser le véhicule.

Pour information : La photocopie du/des permis de(s) permis de conduire sera conservée au minimum un an en cas de PV ou contravention commise durant la location. Nous serons dans l'obligation de désigner le locataire si tel était le cas. Nous précisons aussi que vous prenez la responsabilité du choix des conducteurs par conséquent en cas de sinistres ou tout autre dommage vous en serez tenu responsable.

N'est pas autorisé à conduire le véhicule toute personne non expressément désignée et/ou identifié dans le contrat de Location.

3) Départ du véhicule

Afin de vous laisser partir avec le véhicule, le devis, le contrat et la fiche d'état des lieux du véhicule doivent être effectués en faisant le tour du véhicule et signés et/ou tamponnés par le locataire ainsi que le paiement et la caution doivent être obtenus par le loueur.

Tous défauts, rayures ou impacts non constatés au départ seront inscrits sur le retour et facturés sur le total de votre location.

Toutes les informations vous seront transmises avant le départ du véhicule et sur la fiche d'états de lieux. En cas de doute sur le fonctionnement du véhicule, le carburant ou autre n'hésitez pas nous contacter (les numéros de l'agence figurent sur les devis, contrats, par mail ou sur la carte présente dans les papiers du véhicule).

4) Retour du véhicule

Le non-respect de la date du retour du véhicule peut entraîner une surfacturation des heures ou jours supplémentaire (montant indiqué dans le contrat de location). Merci de nous prévenir si tel est le cas. Dans le cas contraire une plainte peut être déposée contre vous pour non-restitution du véhicule.

Si le véhicule est rendu sans le plein du véhicule le loueur effectuera l'appoint et vous facturera le montant : prix à la pompe avec justificatif (pour les véhicules avec carburant) ou prix du KW de référence (pour les véhicules électriques) + 40€ HT de frais fixe.

Il doit aussi être rendu dans le même état de propreté qu'au départ. Si un nettoyage s'impose à la suite de la location, il vous sera facturé (voir le montant dans le contrat de location, celui-ci peut varier en fonction des modèles).

VÉHICULE

Le véhicule est fourni avec 4 roues fonctionnelles et une roue de secours ou un kit anti-crevaison en bon état et conforme à la réglementation routière. Nous vous demanderons donc de le rendre dans le même état sinon cela entraînera une facturation des éléments abîmés et/ou cassés.

Le véhicule est prévu pour un usage simple, sur route goudronnée.

Par exemple il vous est interdit d'utiliser le véhicule pour dans ces cas suivants :

- Pour effectuer de la sous-location ou toutes activités à titre onéreux
- Pour commettre une infraction ou un délit
- Pour le transport d'animaux, de matières dangereuses, inflammables ou tout autre matière
- Pour l'apprentissage de la conduite
- Pour des compétitions ou courses sauvages (comme du rodéo)
- D'utiliser le véhicule en surcharge ce qui peut entraîner de lourdes conséquences
- En dehors des voies carrossables ou circulables (champs, ou autre) pouvant détériorer le véhicule
- De transporter plus de personnes que ce qui est prévu par la carte grise (exemple : 6 au lieu de 5)
- De modifier l'aspect du véhicule (exemple : enlever les flocages)

Le véhicule est fourni avec le contrôle technique et l'entretien à jour selon ses kilomètres.

En cas de dépassement trop important du kilométrage prévu sur le contrat nous pourrions être amenés à vous demander un dédommagement dû à l'usure du véhicule.

ATTENTION : certaines dimensions de véhicules peuvent être trompeuses (mieux vaut prévoir plus large lors d'un virage par exemple plutôt que de prendre le risque d'endommager le véhicule).

FRANCHISE / CAUTION / ASSURANCE / SINISTRE

FRANCHISE

Nous vous rappelons que vous êtes entièrement responsable du véhicule durant votre location. En cas de dégâts constatés sur le véhicule lors de sa restitution engendrera une facturation de franchise ou l'encaissement de la caution préalablement fournie.

CAUTION

Le locataire remet au loueur au début de la période de location, une caution d'un montant qui est indiqué sur le contrat de location et ne sera rendue qu'une fois toutes les factures réglées. Auquel cas celle-ci peut être utilisée pour en régler certaines d'entre elles.

AMIABLE

En cas de dégradation ou de perte du kit de sécurité (triangle, gilet, trousse de secours) celui-ci vous sera facturé 45€ HT.

Certaines réparations peuvent être effectuées à l'amiable selon l'étendue des dégâts (carrosserie, pneus ou autre).

EFFETS PERSONNELS

Les effets personnels transportés dans le véhicule loué ne doivent pas détériorer le véhicule ni faire encourir des risques aux occupants. Nous ne sommes pas assurés pour les affaires transportées pouvant être volées ou détériorées durant la location et ne nous ne pourrions pas en être tenus responsables.

ASSURANCE / SINISTRE

En cas de déclaration de sinistre responsable une franchise de 1000 € TTC vous sera demandée. Pour un bris de glace, celle-ci s'élève à 300 € TTC.

En cas de panne l'assistance aux personnes, du véhicule et le remorquage sont garantis par notre assurance. (Sous réserve du respect des conditions de location).

En cas de catastrophes naturelles la franchise légale fixée par le code des assurances sera prise en compte.

Le remplacement de véhicule lui n'est pas compris dans les garanties d'assurance.

DOMMAGES CACHÉS

Lors du retour du véhicule certains dommages peuvent ne pas être apparents (ex : dans le moteur, le réservoir de carburant, l'embrayage ou même sur la carrosserie si la luminosité est faible). Dans ce cas-là nous vous contacterons et nous vous fournirons des devis et photos avant de vous le facturer.

VOUS ETES PARTIS ?

À NE PAS OUBLIER :

Lors du départ du véhicule, vous avez été informé du nombre de **kilomètres** que vous pouviez parcourir durant la période de location. Si vous désirez en faire d'avantage, vous pouvez nous contacter afin de modifier les kilomètres inscrits sur votre contrat ce qui pourrait engendrer une augmentation du tarif si vous basculez sur le forfait supérieur. Si cela n'a pas été fait des frais supplémentaires vous seront facturés au retour du véhicule et rajoutés au montant de la location (cf le contrat de location pour le tarif au kilomètre).

Durant votre location l'ensemble des **amendes, péages, contraventions** restent à votre charge. Certaines peuvent nous être envoyées après le retour du véhicule, dans ce cas nous serons dans l'obligation de régler certaines contraventions pour éviter les majorations (celles sans points à soustraire) qui vous seront facturées en suivant. Ou dans d'autres cas, comme l'excès de vitesse nous vous désignerons et vous répondrez de vos actes directement.

En **cas de panne**, il est impératif de nous prévenir sous 24h et de contacter uniquement l'assistance de notre assurance. Le numéro est inscrit sur la carte d'assistance que vous retrouverez dans les papiers du véhicule. En cas de non-respect de cette procédure, les frais de remorquage, de dépannage ou autre seront à votre charge.

Un véhicule de remplacement peut être mis à disposition sous 48h si cette panne n'est pas dû à votre conduite ou à une action de votre part.

En **cas d'accident**, merci de procéder sur place à la rédaction du constat amiable qu'il y ai un tiers ou non. Cela évite d'oublier des informations ou que le tiers ne soit plus joignable après l'accident conduisant ainsi à une responsabilité à 100% pour vous.

Il est impératif que nous soyons prévenus de l'accident dès l'instant où celui-ci a eu lieu car certaines procédures doivent être faite de notre côté comme une déclaration à l'assurance par exemple (notre contact et celui de l'assurance sont présent avec les titres de circulation du véhicule).

Il serait bénéfique de prendre les coordonnées de tous les témoins s'il y a une implication d'un tiers lors que cet accident.

Il est interdit de faire réparer le véhicule sans notre accord (carrosserie, mécanique ou autre).

Le suivi des véhicules est très important pour la sécurité des clients suivants et pour notre société.

Il est aussi interdit de fumer dans le/les véhicule(s).

En cas de demande de **mise à jour du véhicule**, merci de nous en informer car certaines peuvent nécessiter une action de notre part.

Les déplacements à l'étranger doivent être signifiés car certains nécessitent des autorisations ou des éléments supplémentaires.

À savoir :

Merci de ne jamais rouler avec les réservoirs des véhicules quasiment à vide cela peut les abîmer :

- **Carburant** (gasoil, essence, éthanol) minimum l'équivalent de la réserve
- **Électrique** minimum 10% de la batterie
- **Hybride** minimum 10% de la batterie et la réserve de carburant

Dans le cas contraire, si une panne survient, elle ne sera pas prise en charge par l'assurance.

PRIX DE LA LOCATION

Les prix sont fixés à un barème. Celui-ci peut être partiellement consultable en cas de demande de votre part mais pour des raisons de confidentialité et de concurrence nous ne pourrions pas vous le divulguer entièrement. Celui-ci est amené à être réviser régulièrement. (Tarif avril 2025 actuellement). Nos tarifs sont calculés par tranche kilométrique (de 0 à 250, de 250 à 500, etc).

OPTIONS

Le LOUEUR peut fournir certaines options :

- SIÈGE AUTO-ENFANT OU NOURISSON OU REHAUSSEUR
- ATTACHE REMORQUE (sur les minibus 9 places)
- REMORQUE
- RAMPE ÉLECTRIQUE (SUR LES VÉHICULES PMR)
- TREUIL ÉLECTRIQUE (SUR LES VÉHICULES PMR)
- MARCHE PIED ÉLECTRIQUE (SUR LES MINIBUS 9 PLACES)
- PNEUS 4 SAISONS
- PNEUS NEIGE
- CHÂÎNES NEIGE
- CHAUSSETTES NEIGE

Les tarifs sont consultables sous demande. Pour toute question, le Loueur reste à votre disposition :

Par téléphone : 05.61.86.49.21

Par voie électronique : contact@alcisgroupe.com

Par internet : www.alcis-location.fr

Par voie postale : ALCIS LOCATION, 130 route des Castres, 31130 BALMA

CONTACT

 130 route de Castres, 31130 Balma

 05 61 86 49 21

 locations@alcis-groupe.com

 www.alcis-location.fr

